

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 32

Rubrik: Nouvelles artistiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

valeur quel que soit le succès théâtral qu'elle peut rencontrer auprès de publics bien différents de celui de Paris.

L'édition genevoise du roman musical de Charpentier n'a pas été éclatante, mais mérite quand même quelques éloges. En premier lieu, il faut rappeler le metteur en scène, M. Stréliski, qui a fait des merveilles en si peu de temps et avec les éléments dont il dispose. Ensuite, il est juste de reconnaître l'excellente interprétation de M. Desmets (le père); de M^{me} Corsetti (la mère); et de M^{le} Mastio (Louise); qui a eu des moments d'une exquise perfection. M. Delmas (Julien) n'était plus à sa place dans ce rôle qui demande plus de voix que de science.

L'ensemble ne laisse pas beaucoup à désirer et l'orchestre.... pourrait être plus parfait.

Louise tiendra l'affiche pendant plusieurs soirs.... d'autant plus que les nouveautés dont la direction dispose semblent se faire jour difficilement.

G. DE M.



NOUVELLES ARTISTIQUES

Suisse.

Le baryton Cheridjean a fait entendre à Lausanne une série de compositions chorales de notre jeune compositeur genevois René Charrey, avec accompagnement d'orchestre. L'auteur et le chanteur ont été acclamés par une salle enthousiaste. Les œuvres de M. Charrey dénotent un tempérament très prime-sautier et d'étonnantes qualités d'invention.

L'école genevoise de chœurs (école gratuite) a atteint le chiffre de 200 élèves, demoiselles, fillettes, garçons et jeunes gens, qui étudient en ce moment une œuvre importante dont la première audition aura lieu avec orchestre le premier dimanche de mai.

Il vient de se fonder sous le nom de *Chapelle Ketten*, une société chorale d'hommes sous la direction de M. le professeur Léopold Ketten. Nous souhaitons bonne chance à cette société nouvelle.

Le Conseil municipal de Strasbourg vient d'accorder au directeur du Conservatoire, M. Stockhausen, seize bourses et cinq demi-bourses à offrir aux meilleurs élèves. Il donne de plus au meilleur élève sortant du Conservatoire, une pension de 600 marks pour se perfectionner dans un Conservatoire étranger.... Cet exemple devrait être suivi par les gouvernements de nos

divers cantons romands qui ne s'intéressent qu'occasionnellement aux études musicales de nos jeunes concitoyens talentés.



Après la « Nuit des quatre Temps » de René Morax, qui vient de remporter un grand succès à Zurich, le théâtre de cette ville annonce la première représentation d'une œuvre lyrique en trois actes, intitulée « Hadlaub » de notre distingué compositeur suisse Georges Hæser.



Les deux sociétés de chant de Biel : « Liedertafel » et « Concordia » ont chanté avec succès le *Paradis et la Péri*, de Schumann, sous la direction excellente de M. W. Sturm. — Parmi les solistes, se sont surtout fait remarquer MM. Troyon-Blæsi, de Lausanne et Sandreuter, de Bâle.



Le professeur Séb. Rüst de Gossau, vient de faire paraître une intéressante brochure sur « L'enseignement du chant choral dans les écoles, réformes et perfectionnements », — pleine d'aperçus nouveaux et originaux sur cette question importante, malheureusement un peu négligée chez nous.

Etranger.

Les journaux allemands parlent avec les plus grands éloges d'une nouvelle œuvre, « Symphonie en ré » d'un jeune compositeur M. Georg Göhler, et qui se signale par des qualités très personnelles de rythme.



Gustave Mahler vient de diriger sa quatrième symphonie avec un succès énorme à Wiesbaden, et le jeune et génial compositeur Siegmund de Hausegger n'a pas remporté un succès moindre à Heidelberg, avec sa nouvelle œuvre « Marche macabre » pour chœur d'hommes, basse solo et grand orchestre. — Des fragments de l'opéra « L'improvisateur » d'Eugène d'Albert, ont été très bien accueillis à Cologne, et la comédie lyrique, le « Pfeifertag » de Max Schillings prend place au répertoire des principaux théâtres à côté de l'*Ingwelde* du même auteur.

Parions que les noms de ces quatre compositeurs éminents ne figureront pas avant vingt ans sur les affiches des théâtres ou concerts parisiens, et ce sont pourtant des noms populaires en Allemagne ! Paris ne tient plus aujourd'hui à donner la consécration aux auteurs étrangers célèbres et ceux-ci ne la recherchent guère, n'y croyant plus. Cependant les compositeurs et virtuoses français vont tous quérir au delà du Rhin une gloire que leur pays leur refuse. Et l'Allemagne leur accorde l'hospitalité la plus large. *Tempora mutantur !*